

Type de réunion

Réunion d'école publique

Discussion sur le constat

Les données du constat surprennent ou donnent lieu à contestation.

- Quelles sont les valeurs de l'Ecole Républicaine et comment faire en sorte que la société les reconnaisse ?

La laïcité est considérée comme le socle fondamental de l'Ecole.

L'Ecole se doit d'intégrer et de valoriser la diversité culturelle en évitant les pièges de la « religiosité » et des communautarismes.

L'Ecole joue, par la socialisation, un rôle intégrateur.

La notion de « respect », sous toutes ses formes, doit être revitalisée.

Considérant la prise en compte des particularismes régionaux, il est demandé que soit redéfini le positionnement de l'Ecole : Service Public National ou Service Public Régional dans une République « Une et indivisible ».

Observations :

- Le statut particulier des écoles d'Alsace peut servir d'argument à d'autres communautarismes religieux.
- L'application de la Loi Debré offre un statut privilégié aux seuls catholiques.
- L'Ecole apparaît aux yeux des « non enseignants » comme une institution intouchable.
- Le débat aurait pu être mieux préparé : le temps imparti : deux fois trois heures, n'est pas suffisant.
- La formulation complexe, trop technique des commentaires qui accompagnent le questionnaire les rendent par conséquent peu accessibles aux non spécialistes.
- L'assistance composée d'une écrasante majorité d'enseignants n'est pas représentative du tissu social.

Interrogations :

A propos du « bilinguisme » : S'il est une mission de l'Ecole, il doit être ouvert à tous en toute équité, il requiert alors une meilleure formation des enseignants et des moyens accrus, mais doit-il s'orienter vers l'apprentissage d'une langue régionale ou d'une langue commerciale ?

A propos du « Débat » :

- L'intention n'est-elle pas de préparer les élèves à entrer dans le système de production ?
- Ne s'oriente t'on pas vers une « marchandisation » de l'enseignement qui serait destiné à former 25% de dirigeants pour 75% de manœuvres ?

A propos du « voile » :

- Certaines dérives, mises en exergue par les médias, ne cachent-elles pas, en définitive, une véritable aspiration des communautés à s'intégrer ?

Proposition :

- une instance de remédiation propre à améliorer, par l'explication, l'intégration au sein de l'Ecole, doit être mise en place.

05 – Quel socle commun de connaissances, de compétences et de règles de comportement, les élèves doivent-ils prioritairement maîtriser au terme de chaque étape de scolarité obligatoire ?

Est reconnue unanimement par l'assemblée, la langue française :
Parler, lire, écrire et compter sont les savoirs fondamentaux.

L'Ecole se doit, non seulement de transmettre des savoirs mais encore de permettre d'accéder à la Culture.

L'Ecole se doit d'enseigner l'Histoire, d'éveiller l'esprit critique, de former des citoyens.

A partir de ce socle commun, l'Ecole doit permettre d'acquérir :

- des savoirs,
- des savoir faire,
- des savoir être.

Réaffirmation :

La laïcité, la citoyenneté, l'égalité des chances représentent les valeurs fondamentales de l'Ecole au sein d'un service public national.

Interrogations :

- Ce qu'apporte l'Ecole aujourd'hui, est-il suffisant ? adapté ? efficace ?
- Comment faire pour que l'Ecole soit mieux reconnue dans la société ?
- Les enseignants sont-ils dans un monde à part ?
- L'Ecole doit-elle préparer à un métier ?
- Ne faut-il pas développer les filières professionnelles ?
- Est-ce une spécificité française que de compter 15% d'élèves en situation d'échec à l'entrée au collège ?

Constat :

- L'inadéquation du système scolaire pour certains élèves en difficulté, prisonniers de choix prématurés.
- Il existe des zones d'échec, un pourcentage d'échec est par conséquent irréductible.

Affirmation :

- L'Entreprise et l'Ecole : Oui !
- L'Entreprise dans l'Ecole : Non !

Propositions :

- Une voie intermédiaire doit être ouverte aux élèves de CM2 qui ne relèvent ni d'une classe de 6^{ème} normale, ni d'une classe de SEGPA.
- Il convient de créer des passerelles entre les différentes filières.
- Il est nécessaire de clarifier et d'identifier ces filières afin de mieux orienter.

Il importe de tirer profit de la recherche pédagogique afin d'améliorer la formation des maîtres.

09 – Quelles doivent être les fonctions et les modalités de l'évaluation des élèves, de la notation et des examens ?

L'évaluation :

Elle est et doit rester un outil d'apprentissage.

Il est nécessaire d'en expliquer la démarche tant aux élèves qu'aux parents d'élèves.

Elle devrait permettre la remédiation par la mise en place d'une pédagogie différenciée, laquelle s'avère difficilement réalisable.

L'erreur :

- A l'école élémentaire, elle sert, le plus souvent, de point d'appui à la conduite d'un travail de remédiation.

- Dans l'enseignement secondaire, elle conduit trop souvent à une sanction.

L'appréciation :

Elle est perçue comme prioritaire : elle tempère et relativise la note dans le bon ou le mauvais sens.

Elle se doit d'être stimulante, afin de ne pas conduire l'élève au découragement, à des situations de blocage.

Expliquée, commentée, elle permet d'installer une relation triangulaire entre l'enseignant, l'élève et les parents.

Constats :

Les évaluations nationales, instituées à l'entrée au CE2, à l'entrée en classe de 6^{ème}, ainsi qu'à l'entrée en classe de seconde, représentent un outil de référence important et reconnu même si leur conception et leur utilisation paraissent encore perfectibles.

Toutefois, les formes multiples d'évaluations qui explorent différents champs disciplinaires et toutes formes de compétences ne risquent-elles pas de masquer la vision globale de l'élève ?

On peut tenter de normaliser mais l'humain reprendra le dessus.

L'évaluation a conduit parfois à la mise en place d'expérimentations de remédiation ou de soutien pertinentes, (comme le tutorat, par exemple), tentatives prometteuses mais non abouties par manque de moyens, d'évaluation de ces expériences et par la préoccupation constante d'installer de nouvelles expérimentations.

Le brevet :

- Il doit préparer à la pratique du passage d'un examen.

- Toutefois, pour certains, à ce jour, il ne sert à rien puisqu'il ne conditionne pas le passage en seconde; puisqu'il n'intervient aucunement dans l'orientation des élèves; puisqu'il n'autorise pas de présenter des concours.

- Pour d'autres, il constitue, néanmoins, un certificat de fin d'études, gratifiant pour un collégien .

Le baccalauréat :

Constat : il se dévalorise, demeurant seulement un tremplin, une porte d'accès.

Propositions :

On doit lui conserver une valeur nationale, lui reconnaître une valeur européenne.

La prise en compte de travaux réalisés en cours d'année sous forme de contrôle continu dans le baccalauréat existe déjà dans certaines filières, elle doit rester limitée afin d'éviter que des établissements ne sur évaluent leurs candidats.

14 – Comment scolariser les enfants handicapés ou atteints de maladie grave ?

Il faut davantage intégrer les enfants handicapés et développer l'enseignement spécialisé.

Participer à l'intégration des enfants handicapés est une idée généreuse et juste qui sur le plan pratique entraîne de sérieuses difficultés.

Il faut assurer l'intégration d'enfants handicapés sans pour autant entraver le parcours des autres élèves.

Comment concilier, trouver l'équilibre, assurer équitablement ces missions ?

Cette volonté d'intégration est mise à mal par :

- L'absence de formation des enseignants,
- La difficulté à définir les handicaps qui constituent des situations souvent complexes,
- Le manque de disponibilité des enseignants pour gérer la mise en place des stratégies, la multiplicité des compétences et des interventions,
- Le défaut de cohérence entre les deux ministères compétents,

Face à une situation d'intégration, les enseignants se sentent démunis, isolés, abandonnés par leur hiérarchie.

Ils regrettent que la responsabilité engagée et le lourd travail conséquent ne soient pas pris en compte.

Ils éprouvent des difficultés de compréhension et de communication avec les familles concernées.

Conscients de ne pouvoir satisfaire toutes les attentes induites par cette situation, ils subissent un sentiment de culpabilité.

Assumer une intégration requiert, souvent, des ressources humaines solides. Il peut arriver que l'on ne se sente pas prêt à faire face.

Compte tenu de l'insistance de leur administration, il est très difficile aux enseignants de refuser une intégration.

Les enseignants observent que leur pays a accumulé un retard lourd de conséquences pour la prise en compte des personnes handicapées.

Ils connaissent le désarroi des familles en quête de structures d'accueil au-delà de l'intégration scolaire.

Constat :

- La formation ne prend pas en compte le problème de l'intégration,
- La formation initiale est trop brève, (AIS : une demi-journée d'information à l'I.U.F.M.).
- Les moyens en stages sont très insuffisants,
- Il n'existe pas de mise en cohérence des moyens à disposition d'un département à l'autre, d'une Région à l'autre.

Propositions :

Il convient d'accorder, dans ce domaine en particulier, un socle commun de formation à tous les enseignants et d'aménager un stage de formation spécifique pour préparer chaque intégration.

Il faut prévoir un accompagnement des enseignants en charge d'une intégration.

Il est nécessaire de définir, autour des établissements, une zone d'intervention qui ne soit pas bridée par des contraintes administratives.

22 – Comment former, recruter, évaluer les enseignants et mieux organiser leur carrière ?

Constat négatif :

- Les modalités de recrutement du personnel enseignant sont constamment modifiées.
- Les IUFM demandent aux futurs professeurs de connaître leur métier avant même de l'avoir exercé, alors que la part faite à la pédagogie et à la didactique s'amenuise au fil des ans au profit d'un saupoudrage théorique.
- Les professeurs débutants contestent l'adéquation de leur formation initiale et la compétence de certains formateurs.
- Ils regrettent le manque de temps pour accéder à une formation plus consistante, construite sans pression.
- La féminisation excessive de la profession provoque un déséquilibre dans la relation de l'école aux élèves et aux parents d'élèves, elle affaiblit le statut d'enseignant.
- Il est impossible à un enseignant de changer de voie professionnelle sans perdre ses acquis.

Constat positif :

L'expérience du tutorat proposé au cours de la formation initiale est ressentie comme très bénéfique.

Propositions :

- La formation initiale doit se construire sur deux années avec des séquences alternées tour à tour à l'IUFM et sur le terrain.
- La formation continue se doit d'être régulière et obligatoire afin que chaque enseignant puisse réactualiser ses pratiques pédagogiques.
- Il convient d'améliorer la parité hommes femmes dans la profession.
- La formation et les acquis professionnels doivent être validés en normes d'équivalences.
- Des voies d'accès, des passerelles, doivent être ouvertes afin d'offrir d'autres choix professionnels.

Observations :

- Concernant la prise en compte du mérite : être enseignant est déjà méritoire.
- Concernant la notation : L'inspection ne prend pas en compte l'investissement personnel, le travail de fond réalisé par l'enseignant.
- La « Maison Education Nationale » est riche d'outils et de personnels, cependant, elle fonctionne sans chef d'orchestre : la succession ininterrompue des réformes induit fragmentation, dispersion, isolement...Faisons – nous partout le même métier ?
- L'Ecole subit désormais toutes les pressions : Etat, Administration, Communes, Parents...
- La perte de confiance des parents d'élèves en l'Ecole semble s'accroître.
- Les enseignants se sentent en situation défensive, ils demandent davantage de protection.
- Ils souhaitent pouvoir mieux communiquer, établir un dialogue serein.
- Ils aspirent à ce qu'on les laisse travailler.

Questions :

- L'enseignant de l'école élémentaire est confronté aux problèmes de financement, de gestion de crédits, de subventions, de recherches de concours financiers...Est-il formé en conséquence ?
- Ne conviendrait-il pas, que par contrat, chaque établissement, en fonction de son importance, soit équipé à minima ?

Trois priorités pour l'École (une phrase par priorité)

1 Développer et consolider une école laïque sous la tutelle et la protection de l'Etat républicain engagé à ses côtés.

2 Redonner à l'Education Nationale et à ses acteurs confiance et sérénité en bâtissant un projet stable pour un long terme.

3 Recentrer les missions du métier d'enseignant en prenant en compte ses réalités et ses difficultés.